

Entrepreneuriat et technologies appropriées

*Programme 2017-2021 de recherche appliquée & développement en
coopération avec les pays émergents de la Francophonie*

**QUATRIÈME APPEL À PROJETS
(14 Octobre 2019)**

QUATRIÈME APPEL À PROJETS

ENTREPRENEURIAT ET TECHNOLOGIES APPROPRIÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Objectif du programme

Le développement économique et l'inclusion sociale, notamment des jeunes et en particulier des jeunes femmes, par la création d'activités génératrices d'emplois et de revenus est l'une des préoccupations majeures dans la plupart des pays en développement ou émergents. Il n'est donc pas surprenant qu'il s'agisse aussi de la priorité stratégique des organisations internationales et des agences nationales de coopération pour le développement international, y compris la coopération suisse (DDC). Depuis quelques années, le secteur privé, les grandes entreprises transnationales et le Global Compact des Nations Unies s'associent également à cette préoccupation majeure.

Adhérant à cet objectif de portée mondiale, le Rectorat de la HES-SO lance un appel auprès de la communauté des enseignant-e-s et des chercheuses et chercheurs de la HES-SO afin de promouvoir des projets de recherche appliquée innovants en entrepreneuriat des jeunes et en technologies appropriés susceptibles de contribuer à un **développement durable** dans six pays en développement ou émergents francophones.

Les requêtes seront soumises pour sélection compétitive à un comité scientifique d'experts internationaux spécialisés en entrepreneuriat et en technologies appropriées, notamment dans les pays du Sud.

Développement durable

Apparue pour la première fois en 1987, la notion de développement durable se réfère à un modèle de « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs¹ ». En 2015, l'ONU a adopté les 17 objectifs de développement durable dans le cadre de l'Agenda 2030: ils représentent les 17 priorités pour un développement économique et social, soucieux de respecter les populations et la planète que tous les Etats membres de l'ONU se sont engagés à atteindre d'ici 2030.

Le développement durable est une notion qui, dans les pays en développement ou émergents ciblés par le programme, vise à prendre en compte, outre l'économie, les aspects environnementaux et sociaux qui sont liés à des enjeux de leur développement viable sur le long terme.

¹ Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations Unies, *Our Common Future*, 1987.

La promotion de partenariats et de transferts de technologies appropriées liées au développement durable a pour but de favoriser un entrepreneuriat local dans les pays ciblés. Cela permet la création d'emplois et de revenus qui répondent aux besoins du présent en termes d'insertion économique et sociale de la population locale mais sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

1.1. Pays ciblés

Les six pays ciblés par cet appel à projets sont les suivants :

- Burkina Faso
- Haïti
- Liban
- Maroc
- Sénégal
- Vietnam

Les projets peuvent couvrir un ou plusieurs pays de cette liste.

1.2. Public cible

Les personnes éligibles pour cet appel sont les enseignant-e-s et les chercheuses et chercheurs de la HES-SO.

L'implication d'étudiant-e-s de la HES-SO et/ou de l'institution académique partenaire dans un ou plusieurs pays ciblés est vivement encouragée.

1.3. Critères d'éligibilité

Pour obtenir un soutien financier du programme, une requête doit remplir les critères suivants :

1. Présenter un projet de recherche appliquée de nature entrepreneuriale qui développe une technologie appropriée adaptée aux besoins des populations et à l'environnement socio-économique dans au moins un des six pays ciblés²;
2. Prendre en compte dans l'élaboration du projet au moins l'une des trois dimensions (économique, environnementale, sociale/sociétale) du développement durable, si possible en combiner plusieurs, ou envisager une triangulation entre les trois;
3. Indiquer explicitement l'objectif ou les objectifs de développement durable auquel le projet se rattache;

² Pour une définition des technologies appropriées, on peut se reporter au document de présentation générale du nouveau programme « entrepreneuriat et technologies appropriées » disponible sur le site du rectorat de la HES-SO (section « international »).

4. Prévoir un partenariat effectif avec au moins une institution de formation et de recherche dans un ou plusieurs des pays ciblés, et des ancrages du projet avec le tissu professionnel et socio-économique local, régional et international (monde associatif, secteur privé, partenariats publics-privés);
5. Prévoir une valorisation formative, c'est-à-dire des contributions du projet pendant son exécution et après sa clôture à des activités de formation d'étudiant-te-s et de jeunes professionnel-le-s localement et en Suisse;
6. Montrer l'impact attendu, et possiblement mesurable, de la mise en œuvre du projet dans le/les pays ciblés;
7. Planifier une durée moyenne du projet de 12 à 15 mois au maximum (tous les projets devront se terminer au plus tard le 30 septembre 2021 et seront soumis à une évaluation intermédiaire puis finale).

En complément à ces critères, une attention particulière sera donnée à la valorisation entrepreneuriale du projet, c'est-à-dire à ses contributions visant la création locale ou régionale d'une nouvelle entreprise privée, publique-privée, ou sociale, et à des partenariats avec une ou plusieurs entreprises locales et des entreprises suisses.

1.4. Montant des contributions

Le financement disponible sera de maximum 100'000 CHF par projet. Le programme financera 5 projets au maximum.

Le financement du Programme E&TA ne peut pas être utilisé pour payer des salaires aux partenaires locaux.

Les projets peuvent être cofinancés par des institutions tierces (p. ex. cantons, entreprises, fondations). Les co-financements peuvent également provenir d'institutions helvétiques ou internationales.

1.5. Calendrier et procédure de soumission des projets

L'appel à projets est ouvert sur le site de la HES-SO à partir du 14 octobre 2019 et sera clôturé le 16 février 2020. Un projet peut être déposé à tout moment durant cette période. Les candidatures doivent être déposées en envoyant le formulaire ci-joint à l'adresse suivante : programmeE&TA@hes-so.ch

1.6. Sélection et évaluation

Selon les critères d'éligibilité indiqués dans la section 1.3, la sélection est effectuée par le comité scientifique du programme, qui est spécialisé dans le domaine de l'appel à projets. Il est composé d'experts suisses et internationaux.

1.7. Calendrier

| | |
|--|-----------------|
| Ouverture de l'appel à candidatures | 14 octobre 2019 |
| Echéance pour la soumission des candidatures | 16 février 2020 |
| Annonce des résultats | Mi-avril 2020 |
| Date limite pour le démarrage des projets | Juin 2020 |
| Durée des projets | Jusqu'à 15 mois |
| Echéance pour la remise des rapports finaux | octobre 2021 |